REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24340048800108

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU C.C LA **DOMITIENNE**

POSTE COMPTABLE DE : CFP BEZIERS - SGC BITERROIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET: PORT DEPARTEMENTAL VENDRES EN DOMITIENNE (2)

ANNEE 2024

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du compte administratif	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11
III - Vote du compte administratif	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	13
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	43
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	44
A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	45 46
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	47
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	48
A8.3 - Opérations liées aux cessions	49
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	50
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	51
A10 - Etat des travaux en régie	52
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	56
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	57
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	58
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	59
B1.7 - Etat des engagements reçus	60
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	61
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	62
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	63
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	65 ECTUBE
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	SOOT ORE

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

67

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

68

C5 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 71

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTIO (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	664 196,70	G	667 390,12	G-A	3 193,42
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	93 824,72	н	90 852,88	Н-В	-2 971,84

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section	С		0,00	ı	9 714,87
	d'exploitation (002)		(si déficit)			(si excédent)
	Report en section	D		0,00	J	111 900,95
14-1	d'investissement (001)		(si déficit)			(si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 758 021,42 A+B+C+D	Q= G+H+I+J 879 858,82	=Q-P 121 837,40

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	14 645,22	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	14 645,22	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	664 196,70	= G+I+K	677 104,99	12 908,29
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	108 469,94	= H+J+L	202 753,83	94 283,89
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	772 666,64	= G+H+l+J+K+L	879 858,82	107 192,18

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAI	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 14 645,22	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	le 18/04/2025

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	187,22	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 458,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	265 217,00	236 512,40	24 011,63	0,00	4 692,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	314 494,30	308 941,33	0,00	0,00	5 552,97
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 880,00	1 338,74	70,00	0,00	471,26
T	otal des dépenses de gestion courante	581 591,30	546 792,47	24 081,63	0,00	10 717,20
66	Charges financières	5 193,63	2 138,95	3 027,07	0,00	27,61
67	Charges exceptionnelles	3 800,00	3 763,35	0,00	0,00	36,65
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	7 200,00	7 115,35			84,65
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	I des dépenses réelles d'exploitation	597 784,93	559 810,12	27 108,70	0,00	10 866,11
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	77 464,18	77 277,88			186,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	77 464,18	77 277,88			186,30
	TOTAL	675 249,11	637 088,00	27 108,70	0,00	11 052,41
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits empl	Crédits employés (ou restant à employer)		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	1 783,96	0,00	0,00	-1 783,96
70	Ventes produits fabriqués, prestations	480 000,00	478 896,45	0,00	0,00	1 103,55
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	136 254,24	138 686,46	0,00	0,00	-2 432,22
1	Fotal des recettes de gestion courante	616 254,24	619 366,87	0,00	0,00	-3 112,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 280,00	63,67	0,00	0,00	1 216,33
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	617 534,24	619 430,54	0,00	0,00	-1 896,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections	48 000,00	47 959,58			40,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Tota	al des recettes d'ordre d'exploitation	48 000,00	47 959,58			40,42
	TOTAL	665 534,24	667 390,12	0,00	0,00	-1 855,88
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	9 714,87				

 ⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 604,50	21 384,46	187,22	11 032,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	104 884,95	14 109,00	14 458,00	76 317,95
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	137 489,45	35 493,46	14 645,22	87 350,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 371,68	10 371,68	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	10 371,68	10 371,68	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	147 861,13	45 865,14	14 645,22	87 350,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	48 000,00	47 959,58		40,42
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		48 000,00	47 959,58		40,42
	TOTAL	195 861,13	93 824,72	14 645,22	87 391,19
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	6 496,00	13 575,00	0,00	-7 079,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 496,00	13 575,00	0,00	-7 079,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	6 496,00	13 575,00	0,00	-7 079,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	77 464,18	77 277,88		186,30
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	I des recettes d'ordre d'investissement	77 464,18	77 277,88		186,30
	TOTAL	83 960,18	90 852,88	0,00	-6 892,70 N PREFECTUR

le 18/04/2025

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Pour information		111 900	,95			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1					

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	260 524,03		260 524,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	308 941,33		308 941,33
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 408,74		1 408,74
66	Charges financières	5 166,02	0,00	5 166,02
67	Charges exceptionnelles	3 763,35	0,00	3 763,35
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	7 115,35	77 277,88	84 393,23
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		586 918,82	77 277,88	664 196,70

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00

664 196,70 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 959,58	12 959,58
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		35 000,00	35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 371,68	0,00	10 371,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	21 384,46	0,00	21 384,46
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	14 109,00	0,00	14 109,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	45 865,14	47 959,58	93 824,72

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	93 824,72

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 I la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 783,96		1 783,96
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	478 896,45		478 896,45
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	138 686,46		138 686,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	63,67	12 959,58	13 023,25
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	35 000,00	35 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		619 430,54	47 959,58	667 390,12

	R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	9 714,87
--	--	----------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 677 104,99

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	13 575,00	0,00	13 575,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		26 939,91	26 939,91
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		50 337,97	50 337,97
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	13 575,00	77 277,88	90 852,88

	_
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	111 900,95
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	202 753,83

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si a régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emplo	yés (ou restant	à employer)	
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	265 217,00	236 512,40	24 011,63	0,00	4 692,97
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	34 057,46	26 545,95	6 959,81	0,00	551,70
6063	Fournitures entretien et petit équipt	11 336,27	7 671,43	3 343,58	0,00	321,26
6064	Fournitures administratives	604,49	604,49	0,00	0,00	0,00
6066	Carburants	500,00	216,43	225,36	0,00	58,21
611	Sous-traitance générale	3 006,24	967,55	570,00	0,00	1 468,69
6137	Redevances, droits de passage, servitude	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 751,16	3 751,16	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 435,21	3 930,00	505,21	0,00	0,00
6156	Maintenance	16 260,24	14 750,99	621,25	0,00	888,00
6168	Autres	10 402,16	10 402,16	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 982,50	1 982,50	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	410,00	410,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 704,00	1 601,12	0,00	0,00	102,88
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 102,80	87,68	0,00	0,00	1 015,12
6256	Missions	107,20	0,00	0,00	0,00	107,20
6257	Réceptions	4 528,00	4 329,17	198,83	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 978,27	2 705,65	219,51	0,00	53,11
627	Services bancaires et assimilés	180,00	172,65	0,00	0,00	7,35
6281	Concours divers (cotisations)	3 900,00	3 370,00	505,45	0,00	24,55
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 868,99	10 911,56	862,63	0,00	94,80
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres	2 095,04	2 095,04	0,00	0,00	0,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	24 884,00	24 884,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	37 546,00	37 546,00	0,00	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	42 576,97	42 576,87	0,00	0,00	0,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	314 494,30	308 941,33	0,00	0,00	5 552,97
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	20 295,00	20 294,24	0,00	0,00	0,76
6312	Taxe d'apprentissage	1 196,84	1 190,88	0,00	0,00	5,96
6331	Versement de mobilité	1 006,15	999,03	0,00	0,00	7,12
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 006,15	999,03	0,00	0,00	7,12
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	607,50	599,42	0,00	0,00	8,08
6411	Salaires, appointements, commissions	208 356,50	204 902,16	0,00	0,00	3 454,34
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	62 266,16	60 778,62	0,00	0,00	1 487,54
6452	Cotisations aux mutuelles	900,00	900,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	9 500,00	9 796,13	0,00	0,00	-296,13
6454	Cotisations au Pôle emploi	7 500,00	6 928,17	0,00	0,00	571,83
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 695,00	1 553,65	0,00	0,00	141,35
6475	Médecine du travail, pharmacie	165,00	0,00	0,00	0,00	165,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 880,00	1 338,74	70,00	0,00	471,26
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 875,00	1 338,20	70,00	0,00	466,80
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	0,54	0,00	0,00	4,46
			· ·	·	-	
1017	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	581 591,30	546 792,47	24 081,63	0,00	10 717,20
66	Charges financières (b) (5)	5 193,63	2 138,95	3 027,07	0,00	27,61
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 795,20	3 795,20	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 398,43	-1 656,25	3 027,07	0,00	27,61
67	Charges exceptionnelles (c)	3 800,00	3 763,35	0,00	0,00	36,65
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 127,00	1 125,99	0,00	0,00	1,01
	Titres annulés sur exercices antérieurs	73,00	37,36	0,00	0,00	35,64
673		1	· I	•	0,00	0,00
673 6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	2 600,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00
	Subventions exceptionnelles fonctionnt Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	2 600,00 7 200,00	7 115,35	0,00	0,00	84,65
6743	·			0,00		·

Chap/	Libellé (1)	0	Crédits emple	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	597 784,93	559 810,12	27 108,70	0,00	10 866,11
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	77 464,18	77 277,88			186,30
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	50 524,27	50 337,97			186,30
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	26 939,91	26 939,91			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		77 464,18	77 277,88			186,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	77 464,18	77 277,88			186,30
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		675 249,11	637 088,00	27 108,70	0,00	11 052,41
D (Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	3 027,07
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 656,25
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 370,82

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 41.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0 / 11/	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	1 783,96	0,00	0,00	-1 783,96
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	1 783,96	0,00	0,00	-1 783,96
70	Ventes produits fabriqués, prestations	480 000,00	478 896,45	0,00	0,00	1 103,55
706	Prestations de services	480 000,00	478 896,45	0,00	0,00	1 103,55
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	136 254,24	138 686,46	0,00	0,00	-2 432,22
757	Redevances des fermiers, concession	136 249,24	138 615,01	0,00	0,00	-2 365,77
7588	Autres	5,00	71,45	0,00	0,00	-66,45
TOTAL	L = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	616 254,24	619 366,87	0,00	0,00	-3 112,63
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 280,00	63,67	0,00	0,00	1 216,33
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	63,67	0,00	0,00	-63,67
778	Autres produits exceptionnels	1 280,00	0,00	0,00	0,00	1 280,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
-	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	617 534,24	619 430,54	0,00	0,00	-1 896,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	48 000,00	47 959,58			40,42
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	13 000,00	12 959,58			40,42
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	35 000,00	35 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		48 000,00	47 959,58			40,42
	L DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	665 534,24	667 390,12	0,00	0,00	-1 855,88
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	9 714,87		,		

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042* = *DI 040*, *RE 043*=*DE 043*.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	32 604,50	21 384,46	187,22	11 032,82
2135	Installations générales, agencements	26 030,00	15 809,96	0,00	10 220,04
2153	Installations à caractère spécifique	2 970,00	2 970,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 122,50	122,50	187,22	812,78
2188	Autres immobilisations corporelles	2 482,00	2 482,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	104 884,95	14 109,00	14 458,00	76 317,95
2315	Installat°, matériel et outillage techni	104 884,95	14 109,00	14 458,00	76 317,95
	Total des dépenses d'équipement	137 489,45	35 493,46	14 645,22	87 350,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 371,68	10 371,68	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 371,68	10 371,68	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	10 371,68	10 371,68	0,00	0,00
1	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	147 861,13	45 865,14	14 645,22	87 350,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	48 000,00	47 959,58		40,42
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	48 000,00	47 959,58		40,42
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	2 695,00	2 676,53		18,47
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	705,00	704,82		0,18
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	9 600,00	9 578,23		21,77
15722	Provisions pour gros entretien	35 000,00	35 000,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	48 000,00	47 959,58		40,42
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	195 861,13	93 824,72	14 645,22	87 391,19
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	6 496,00	13 575,00	0,00	-7 079,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	4 060,00	8 700,00	0,00	-4 640,00
1312	Subv. équipt Régions	1 218,00	2 265,00	0,00	-1 047,00
1313 16	Subv. équipt Départements Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 218,00 0,00	2 610,00 0,00	0,00 0,00	-1 392,00 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Thin obligations on source	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 496,00	13 575,00	0,00	-7 079,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	6 496,00	13 575,00	0,00	-7 079,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	77 464,18	77 277,88		186,30
15182	Autres provisions pour risques	11 775,73	11 489,91		285,82
15722	Provisions pour gros entretien	0,00	15 450,00		-15 450,00
1582	Autres provisions pour charges	15 164,18	0,00		15 164,18
28031	Frais d'études	1 800,00	2 105,55		-305,55
28033	Frais d'insertion	300,00	270,00		30,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 600,00	866,50		733,50
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 800,00	1 731,03		68,97
28128	Aménagement Autres terrains	2 000,00	2 176,54		-176,54
28135 28155	Installations générales, agencements,	31 124,27 1 300,00	33 039,84 1 047,79		-1 915,57 252,21
28181	Outillage industriel Installations générales, agencements	3 600,00	1 872,76		1 727,24
28182	Matériel de transport	3 700,00	3 618,81		81,19
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	2 215,69		-215,69
28188	Autres	1 300,00	1 393,46		-93,46
то1	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	77 464,18	77 277,88		186,30
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	77 464,18	77 277,88		186,30
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	83 960,18	90 852,88	0,00	-6 892,70
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	111 900,95			

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: OPFI (1) LIBELLE : OPERATIONS FINANCIERES

Pour information

			Eléments afféren		Pour mémoire	
Art. (2)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	DEPENSES	68 843,95	А 0,00	0,00	68 843,95	в 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	68 843,95	0,00	0,00	68 843,95	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	68 843,95	0,00	0,00	68 843,95	0,00

	RECETTES (répartition)		Eléments afférer	nts à l'exercice		Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		J	!	!		I—————

Solde du financement (4)		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

⁽³⁾ Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

⁽⁴⁾ Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: OPNI (1) LIBELLE : OPERATION NON INDIVIDUALISEE

Pour information

			Eléments afféren	ts à l'exercice		Pour mémoire		
Art. (2)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à lats émis réaliser au 31/12		Cumul des réalisations (3)		
	DEPENSES	68 645,50	A 35 493,46	14 645,22	18 506,82	в 51 443,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00		
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00		
21	Immobilisations corporelles	32 604,50	21 384,46	187,22	11 032,82	34 734,00		
2135	Installations générales, agencements	26 030,00	15 809,96	0,00	10 220,04	27 570,23		
2153	Installations à caractère spécifique	2 970,00	2 970,00	0,00	0,00	2 970,00		
2183	Matériel de bureau et informatique	1 122,50	122,50	187,22	812,78	879,77		
2188	Autres immobilisations corporelles	2 482,00	2 482,00	0,00	0,00	3 314,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	36 041,00	14 109,00	14 458,00	7 474,00	16 109,00		
2315	Installat°, matériel et outillage techni	36 041,00	14 109,00	14 458,00	7 474,00	16 109,00		

	RECETTES (répartition)		Eléments afféren	ıts à l'exercice		Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts Titres émis (BP+DM+RAR N-1)		Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
	RECETTES	6 496,00	C 10 965,00	0,00	-4 469,00	D 10 965,00
13	Subventions d'investissement	6 496,00	10 965,00	0,00	-4 469,00	10 965,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	4 060,00	8 700,00	0,00	-4 640,00	8 700,00
1312	Subv. équipt Régions	1 218,00	2 265,00	0,00	-1 047,00	2 265,00
1313	Subv. équipt Départements	1 218,00	0,00	0,00	1 218,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice En cumulé			
Recettes – Dépenses	C-A	-24 528,46	D-B	-40 478,00

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

⁽³⁾ Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

⁽⁴⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rer	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e		origine du contra							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le			Date d'émission ou	Date du	·	Type de		Taux	initial		Pério- dicité des	Profil	Possibilité de	Caté- gorie
numéro de contrat)	1 ' '	Date de signature	date de mobilisation (1)	premier rembour-	ır- Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					218 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					218 000,00									
CDC N°5219214	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/12/2017		01/04/2019	130 747,00	F		1,690	1,739		Т	X Echéance constante		A-1
CDC N°5219215	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/12/2017		01/01/2020	87 253,00	٧		1,750	2,665		А	С		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00				REFECTUR					

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					218 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				<u>ORTAR NATOR</u>			s et dettes au 31/12		/ / /			
			0 . / .				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		162 970,61					10 371,68	3 795,20	0,00	2 372,67
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		162 970,61					10 371,68	3 795,20	0,00	2 372,67
CDC N°5219214		0,00	A-1	97 530,86	14,08	F		1,739	6 009,03	1 701,13	0,00	409,48
CDC N°5219215		0,00	A-1	65 439,75	14,08	٧		2,665	4 362,65	2 094,07	0,00	1 963,19
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		162 970,61					10 371,68	3 795,20	0,00	2 372,67

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

REÇU EN PREFECTURE

1e 18/84/2825

Application agréée E-legalite.com
99_DE-034-2434 00488-20250410-DELIB_25_04

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.



⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

				TITION DE L'ENCC	0110 (1)	i -	
In	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
Structure					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	162 970,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert					1						
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture														
Instruments de couverture	B. (1)	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)									
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	· ·	Après opération de couverture							
Taux fixe (total)						0,00	0,00									
Taux variable simple (total)						0,00	0,00									
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00									
Total						0,00	0,00									

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme	Capital restant	Capital	Durée résidu-	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de		
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽²⁾ Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

⁽³⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

⁽⁴⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

⁽⁵⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁸⁾ Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁹⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

⁽¹⁰⁾ Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

⁽¹¹⁾ Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

⁽¹²⁾ Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de		Durée résiduelle en Taux (2) années				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)				Annuité payée dar a li						
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	é Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE					
Biens de faible valeur					
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	28-03-2018				
CGCT):€					

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)			
L	2031 Frais d'études	5	28/03/2018
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	28/03/2018
L	2033 Frais d'insertion	5	28/03/2018
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5	28/03/2018
L	208 Autres immobilisations incorporelles	5	28/03/2018
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	25	28/03/2018
L	2145 Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements	25	28/03/2018
L	2157 Agenc.& aménag. du mat. et outillage indust. balayeuses	10	28/03/2018
L	2157 Agenc.& aménag. du mat. et outillage indust. caissettes	8	28/03/2018
L	2157 Agenc.& aménag. du mat. et outillage indust. camions bennes	12	28/03/2018
L	2157 Agenc.& aménag. du mat. et outillage indust. containers OM	10	28/03/2018
L	2157 Agenc.& aménag. du mat. et outillage indust. véhicules	8	28/03/2018
L	2172 Agencements et aménagements de terrains - Plantations	15	28/03/2018
L	21735 Inst. générales, agencements, aménagements des con	25	28/03/2018
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	25	28/03/2018
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	28/03/2018
L	2184 Mobilier	10	28/03/2018
L	2188 Autres immobilisations corporelles matériel technique	10	28/03/2018
L	2188 Autres immobilisations corporelles radar laser	5	28/03/2018
L	2188 Autres immobilisations corporelles signalétique	10	28/03/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	26 939,91		219 123,27	246 063,18	35 000,00	211 063,18
Dragage	0,00	24/06/2009	42 123,27	42 123,27	0,00	42 123,27
Gros entretien du Port	0,00	30/10/2013	150 000,00	150 000,00	35 000,00	115 000,00
Panne K et L	0,00	15/12/2020	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00
PART VARIABLE REDEVANCE	5 164,18	20/12/2024	0,00	5 164,18	0,00	5 164,18
PART VARIABLE REDEVANCE COMPLEMENT	4 593,73	27/12/2024	0,00	4 593,73	0,00	4 593,73
FRAIS DE GESTION TF	1 732,00	27/12/2024	0,00	1 732,00	0,00	1 732,00
GROS TRAVAUX DE REPARATION	15 450,00	27/12/2024	0,00	15 450,00	0,00	15 450,00
Dépréciations (2)	7 115,35		0,00	7 115,35	0,00	7 115,35
CREANCES DOUTEUSES	801,80	31/10/2024	0,00	801,80	0,00	801,80
CREANCES DOUTEUSES	6 313,55	27/12/2024	0,00	6 313,55	0,00	6 313,55
TOTAL BUDGETAIRES	34 055,26		219 123,27	253 178,53	35 000,00	218 178,53
	ET DEPRECIATI	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES			
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	Dragage	110 000,00	5	42 123,27	0,00	67 876,73
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	Gros entretien du Port	150 000,00	6	150 000,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	Panne K et L	27 000,00	2	27 000,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	111 900,95
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-31 171,50
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	80 729,45

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	80 729,45
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	80 729,45

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	23 371,68	23 331,26	14 645,22	37 976,48
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	77 464,18	77 277,88	0,00	77 277,88
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	54 092,50	53 946,62	-14 645,22	39 301,40
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	111 900,95			111 900,95
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	111 900,95			111 900,95
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				151 202,35

⁽¹⁾ BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025 Application agréée E-legalite.com 99_DE-034-243400488-20250410-DEL IB_25_04

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Mandats et titres émis

⁽⁴⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		23 371,68	23 331,26
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	10 371,68	10 371,68
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 371,68	10 371,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	13 000,00	12 959,58
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	13 000,00	12 959,58
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTI	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	77 464,18	III 77 277,88
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (2)	77 464,18	77 277,88
15	Provisions pour risques et charges		
15182	Autres provisions pour risques	11 775,73	11 489,91
15722	Provisions pour gros entretien	0,00	15 45 0,00
1582	Autres provisions pour charges	15 164,18	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 800,00	2 105,55
28033	Frais d'insertion	300,00	270,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 600,00	866,50
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 800,00	1 731,03
28128	Aménagement Autres terrains	2 000,00	2 176,54
28135	Installations générales, agencements,	31 124,27	33 039,84
28155	Outillage industriel	1 300,00	1 047,79
28181	Installations générales, agencements	3 600,00	1 872,76
28182	Matériel de transport	3 700,00	3 618,81
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	2 215,69
28188	Autres	1 300,00	1 393,46
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.2.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4500
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	A5.3.2
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	

A5.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TO	ΓAL		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

C.C LA DOMITIENNE - PORT DEPARTEMENTAL VENDRES EN DOMITIENNE - CA - 2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien		Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2024	Portique	825,00	0,00	2
01/01/2024	système de téléphonie port	2 482,00	0,00	5
04/01/2024	SUIVIS ECOLOGIQUES 2023 BIOHUT	5 200,00	0,00	0
08/02/2024	SUIVIS ECOLOGIQUES 2023 BIOHUT	400,00	0,00	0
01/04/2024	COFFRETS ELECTRIQUES	834,71	0,00	2
26/04/2024	MOBILIER ATELIER + MATERIEL	705,84	0,00	2
06/05/2024	systeme complet barriere parking usagers sanitaires	2 970,00	0,00	25
23/05/2024	MOE PANNES K, L et PRINCIPALE	4 804,00	0,00	0
03/06/2024	COFFRETS ELECTRIQUES	260,81	0,00	2
03/06/2024	installation atelier port prises véhicules electrique	511,67	0,00	2
05/06/2024	CAMERA DOME VIDEOPROTECTION (REMPLACEMENT)	2 443,00	0,00	5
03/07/2024	PORTAIL PORT A SEC	2 575,00	0,00	25
31/07/2024	clôture bassin de décantation zone conhylicole	5 444,00	0,00	25
18/09/2024	BARRIERE SORTIE DE PARKING CAPITAINERIE	2 970,00	0,00	15
04/11/2024	installation atelier port prises véhicules electrique	64,93	0,00	2
19/12/2024	SUIVIS ECOLOGIQUES 2023 BIOHUT	5 200,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit	00110 2002001020 2000 01010	0 200,00	5,65	J
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		37 690,96	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Page 48

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Produit des cessions	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis. pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements	Taux	Taux initi	al Taux		moyen c ur l'année		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	-	ntie au cours de ercice En capital
	Année	Profil						(2)	(3)	(4)	actua- riel (5)	(3)	(4)	de taux		remprunt		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	619 430,54

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0.00
Fait des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (5)	1711	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention					
6743		subvention 2024	HERAUDE	Association	600,00					
6743		subvention 2024	SOCIETE NATIONALE DE	Association	2 000,00					
			SAUVETAGE							

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENA<u>RIAT</u>

Montant de la rémunération du cocontract restante du marché de						•							
			Nature des				Montant		Part investissement				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL + +
Marchés de parte	enariat (1)												
		SOL	JS-TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux	Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)												
	SOUS-TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
			TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

⁽²⁾ Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

⁽³⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

⁽⁴⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

⁽⁵⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subve	entions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autre	8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00
Au profit d'	Au profit d'organismes publics					0,00	0,00
Au profit d'	Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00
	TO	ΓAL			0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

⁻ la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	ée Nature de l'engagement Organisme émetteur		Durée	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au		
d'origine			en		l'origine	l'origine 31/12/N			
			années						
8027 Subve	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00 0,00			
8028 Autre	s engagements reçus				0,00	0,00	0,00		
A l'exception	on de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00		
Engagements reçus des entreprises				0,00		0,00	0,00		
	TOTAL					0,00 0,00			

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE	С	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
AGENT CHARGE DU PLAN D'EAU CHEF DE SERVICE PLONGEURS	C A C	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 2,00	1,00 1,00 2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).



⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

⁽⁵⁾ Par exemple: emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	R REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
AGENT CHARGE DU PLAN D'EAU	С	TECH		0,00	A	CDI
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE	С	ADM		0,00	A	CDI
CHEF DE SERVICE	Α	TECH		0,00	A	CDI
PLONGEURS	С	TECH		0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation. POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) : 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois. 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

 - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

 - 332-81-9: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants, or habitants.
 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la rédation ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5: Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10: Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-10: Contrat à durée indéterminée lorsaure l'annet autoritatriel territorial contractuel territorial contractuel territorial contractuel territorial concerné remolit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326_352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
 - 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, \ldots).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	12 775 820,24	13 363 483,94	0,00	13 363 483,94
RECETTES	12 775 820,24	14 808 345,62	0,00	14 808 345,62
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 207 174,76	1 664 808,77	2 821 536,13	4 486 344,90
RECETTES	8 207 174,76	8 311 169,89	128 450,00	8 439 619,89

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

2 - BODGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)						
BUDGET VIA EUROPA / Numéro SIRET : 24340048800074						
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)		
EXPLOITATION						
DEPENSES	7 616 201,70	7 277 549,46	0,00	7 277 549,46		
RECETTES	7 616 201,70	7 277 549,46	0,00	7 277 549,46		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	7 595 000,00	7 285 936,66	0,00	7 285 936,66		
RECETTES	9 013 450,30	9 000 041,80	0,00	9 000 041,80		

BUDGET PORT DEPARTEMENTAL VENDRES EN DOMITIENNE / Numéro SIRET : 24340048800108					
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)	
EXPLOITATION					
DEPENSES	675 249,11	664 196,70	0,00	664 196,70	
RECETTES	675 249,11	677 104,99	0,00	677 104,99	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	195 861,13	93 824,72	14 645,22	108 469,94	
RECETTES	195 861,13	202 753,83	0,00	202 753,83	

BUDGET GESTION DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES / Numéro SIRET : 24340048800116					
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)	
EXPLOITATION					
DEPENSES	7 674 681,18	6 960 251,44	0,00	6 960 251,44	
RECETTES	7 674 681,18	8 208 819,29	0,00	8 208 819,29	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	5 449 451,70	1 409 443,54	423 590,25	1 833 033,79	
RECETTES	5 449 451,70	5 522 673,21	0,00	5 522 673,21	

BUDGET COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES / Numéro SIRET : 24340048800132				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 176 617,23	993 667,85	0,00	Le 18/04/2025

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

BUDGET COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES / Numéro SIRET : 24340048800132				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	1 176 617,23	1 773 184,02	0,00	1 773 184,02
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 363 301,39	1 064 263,51	52 632,67	1 116 896,18
RECETTES	1 363 301,39	1 209 390,61	93 005,00	1 302 395,61

BUDGET CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION / Numéro SIRET : 24340048800140					
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)	
EXPLOITATION					
DEPENSES	796 060,00	572 737,42	0,00	572 737,42	
RECETTES	796 060,00	871 684,66	0,00	871 684,66	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	1 678 839,39	530 019,22	62 059,52	592 078,74	
RECETTES	1 678 839,39	1 467 665,85	0,00	1 467 665,85	

BUDGET GEMAPI / Numéro SIRET : 24340048800157					
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)	
EXPLOITATION					
DEPENSES	535 251,86	305 113,76	0,00	305 113,76	
RECETTES	535 251,86	526 808,86	0,00	526 808,86	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	

BUDGET SAINT AUBIN / Numéro SIRET : 24340048800165				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 298 454,94	1 288 454,94	0,00	1 288 454,94
RECETTES	1 298 454,94	1 288 454,94	0,00	1 288 454,94
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 298 454,94	1 288 454,94	0,00	1 288 454,94
RECETTES	1 298 454,94	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	32 548 336,26	31 425 455,51	0,00	31 425 455,51
RECETTES	32 548 336,26	35 431 951,84	0,00	35 431 951,84
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	25 788 083,31	13 336 751,36	3 374 463,79	16 711 215,15
RECETTES	27 206 533,61	25 713 695,19	221 455,00	25 935 150,19
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	58 336 419,57	44 762 206,87	3 374 463,79	48 136 670,66
TOTAL AGREGE DES RECETTES	59 754 869,87	61 145 647,03	221 455,00	61 367 102,03

REÇU EN PREFECTURE

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

C.C LA DOMITIENNE - PORT DEPARTEMENTAL VENDRES EN DOMITIENNE - CA - 2024

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

Page 70

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice 37 Nombre de membres présents : 25 Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES: Pour: 29 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 04/04/2025

Présenté par (1) Le Président, A Maureilhan le 10/04/2025 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Maureilhan, le 10/04/2025 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



	10
BACCOU SERGE	
BEC HENRI	At
BERRAH BRUNO	Alas
BERTHOMIEU PATRICIA	Berlie
CALMEL THIERRY	
CARALP ALAIN	
CASTAN ALAIN	
CATHALA PATRICIA	7
CAYLA DIDIER	V
CHABOT VALERIE	ad
COUDERC MARCELLE	Parally
CRASSOUS FRANCOISE	A
CROS PIERRE	
DAMBLEMONT BRUNO	12/
DAURAT THIERRY	
ESCANDE-COLIN GERALDINE	a some
GARCIA CEDRIC	
GUERRERE BERNARD	E AV
GUIBBERT JEAN-FRANCOIS	C Diago
JUAN JEAN-PHILIPPE	SWAS .
LACOMBE MARYSE	JAwm 138
	DECLIEN DREESCT

REÇU EN PREFECTURE le 18/04/2025

C.C LA DOMITIENNE - PORT DEPARTEMENTAL VENDRES EN DOMITIENNE - CA - 2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LIMORTE CATHERINE	
MATHE-MAURY BRIGITTE	
MAURAT THIERRY	
PACHOT SANDRA	The state of the s
PALAZY ELIAN	
PEREZ JEAN-PIERRE	
PESCE SERGE	313.
PIQUES NATHALIE	AD
PUCHE MARLENE	A A
ROUQUET-TAFANI VIVIANE	· food 2
SEGUY CHRISTIAN	V Eta
SENAL ROBERT	Jan
SOULET BRIGITTE	
TORTES MIREILLE	
TUCA MARYLINE	Alvo
VIDAL PHILIPPE	Joudet

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.